

Province de Québec
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 10^e jour de juin 2013 à 20h00, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet et Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du Maire-suppléant M. Michel Bisson

Madame Annie Decelles, sec.-très.-dir.-gén. par intérim, est aussi présente

Monsieur Michel Samson est absent

Moment de réflexion.

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 6 mai 2013
- 03.- Rapport du maire
 - 3.1 Mamrot
 - 3.2 Bordures
 - 3.3 Balade au cœur PN-Lièvre
 - 3.4 Déjeuner de la Sûreté du Québec 25-04
 - 3.5 Subvention amélioration du réseau routier
 - 3.6 Coop de santé (Mme Lyne Paquette)
- 04.- Période de questions
- 05.- Rapport des conseillers
 - 5.1 Voirie (ch. Siouis, clôture, paiements, suppléments, révisions)
 - 5.2 Environnement (location conteneur 574.88 \$)
 - 5.3 Loisirs (Comité des Loisirs, Mme Jacinthe Dagenais)
- 06.- Rapport incendie
- 07.- Augmentation du budget pour achat des fleurs (+/- 100.00 \$)
- 08.- Offre d'emploi
- 09.- Période de questions
- 10.- Adoption des comptes
- 11.- Varia
- 12.- Varia
- 13.- Levée de la séance

13-06-092

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

13-06-092-1

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le procès-verbal de la séance du 6 mai soit et est adopté après les corrections suivantes :
Résolution numéro 13-05-081

doit lire pour la Journée de l'Environnement au lieu de pour le déplacement et repas du conférencier

Résolution numéro 13-05-083

doit lire L'Association du Lac-des-Iles paie un maximum de 3 000.00 \$ et la municipalité paie la balance des coûts

Résolution numéro 13-05-091

doit lire appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux au lieu de André Blanchet

Adopté à l'unanimité

13-06-093

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil approuve la programmation des travaux révisés soumise
dans le cadre de la TECQ

Adopté à l'unanimité

13-06-094

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

Le conseil autorise André Pilon, Ingénieur conseil, à refaire les bordures du Rang
Bisson sur une distance de 40 mètres.

Adopté à l'unanimité

13-06-095

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil entérine la décision du maire d'acheter un quart de page dans le guide
touristique Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre au montant de 375.00 \$
plus taxes.

Adopté à l'unanimité

13-06-096

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à payer les frais de déplacement de Monsieur Michel Samson lors du déjeuner de la Sûreté du Québec qui s'est tenu le 25 avril 2013 au Golf du Château Montebello situé au 300 rue du Chalet à Montebello

Adopté à l'unanimité

13-06-097

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

la subvention de 10 000.00 \$ de M. Iraca pour le réseau routier soit affectée sur le Rang des Sources

Adopté à l'unanimité

13-06-098

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le conseil entérine la décision de Madame Annie Decelles d'avoir louer la niveleuse avec chauffeur pour niveler le chemin Siouis à Lac-des-Plages

Adopté à l'unanimité

13-06-099

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

Dans le cadre des travaux couvert par le programme TECQ, pour le projet de réfection du réseau pluvial sur la Route des Cantons, la municipalité accepte de payer la somme de 46,551.63\$ selon la demande de paiement #1 de 9088-9569 Québec inc. (R.B. Gauthier) approuvé par l'ingénieur surveillant de SCV Environnement.

Adopté à l'unanimité

13-06-100

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

Dans le cadre des travaux couvert par le programme TECQ, pour le projet de remplacement du ponceau transversal sur la Route des Cantons, la municipalité accepte de payer la somme de 973.61\$ selon la demande de paiement #1 de 9088-9569 Québec inc. (R.B. Gauthier) approuvé par l'ingénieur surveillant, M. André Pilon Jr, ing.

Adopté à l'unanimité

13-06-101

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

Dans le cadre des travaux couvert par le programme TECQ, pour le projet de réfection du réseau pluvial sur la Route des Cantons, la municipalité accepte de payer l'ensemble des suppléments comptabilisés jusqu'au 30 mai 2013 au montant de 30,741.45\$ excluant les taxes, de 9088-9569 Québec inc. (R.B. Gauthier) selon l'approbation et les justifications de l'ingénieur surveillant de SCV Environnement.

Adopté à l'unanimité

13-06-102

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil accepte les dernières révisions émises en date du 13 mai 2013 au programme TECQ pour une enveloppe totale de 499 087 \$

Adopté à l'unanimité

13-06-103

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil entérine la décision de Mesdame Annie Decelles et Louise Boudreault d'avoir louer un conteneur à déchets au montant de 574.88 \$ pour la Journée de l'environnement le 25 mai 2013

Adopté à l'unanimité

13-06-104

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à payer les frais de déplacements de Madame Louise Boudreault sur présentation de preuves justificatives pour l'achat de fleurs et d'une conférence donnée à la Table Jeunesse

Adopté à l'unanimité

13-06-105

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à faire l'achat d'un extincteur pour le restaurant au terrain de balle et qu'il soit conforme selon l'avis de Monsieur Jean-Luc Gravel, directeur incendie

Adopté à l'unanimité

13-06-106

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le local/restaurant au terrain de balle sera sous la supervision du Comité des Loisirs

Adopté à l'unanimité

13-06-107

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

un chèque de 800.00 \$ soit remis à Mme Jacinthe Dagenais pour la Fête de la St-Jean. Ce montant sera remboursé à la municipalité avec les profits de cette activité

Adopté à l'unanimité

13-06-108

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles d'augmenter le budget pour l'achat des fleurs de +/- 100.00 \$

Adopté à l'unanimité

13-06-109

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil autorise Madame Annie Decelles à faire paraître une offre d'emploi dans le Journal de la Petite-Nation pour le poste d'agent de bureau

Adopté à l'unanimité

13-06-110

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 081 à chèque numéro 177

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Annie Decelles, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes de juin 2013

Annie Decelles
secrétaire-trésorière par intérim

13-06-111

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

maire

directrice générale par intérim